

19 nov 2013 -10:21

Les nouveaux médiateurs fédéraux commencent aujourd'hui

C'est aujourd'hui le premier jour de travail des nouveaux médiateurs fédéraux : Catherine De Bruecker, qui entame un second mandat, et Guido Herman, ancien médiateur pour les voyageurs ferroviaires. Elus pour six ans par le Parlement en octobre, ils prêtent tous les deux serment ce matin devant le président de la Chambre, André Flahaut.

Entourés d'une équipe de collaborateurs expérimentés, les médiateurs fédéraux examinent, gratuitement et en toute indépendance, les plaintes des citoyens qui rencontrent un problème avec l'administration fédérale. Il s'agit, par exemple, des plaintes liées à un remboursement d'impôts tardif, à une erreur dans le calcul d'une allocation sociale, à une attente trop longue pour obtenir une nouvelle plaque minéralogique ou un nouveau passeport, ...

A partir des plaintes, les médiateurs émettent en plus des recommandations à l'attention de l'administration ou au Parlement pour corriger une pratique administrative ou adapter une loi.

Par ailleurs, ils peuvent être chargés par le Parlement de missions d'investigation spécifiques sur un service administratif.

Catherine De Bruecker et Guido Herman entendent renforcer la confiance mutuelle entre le citoyen et l'administration du 21e siècle.

Infos pratiques :

0800 99 961 (numéro gratuit)

www.mediateurfederal.be

Le Médiateur fédéral
Rue de Louvain 48 bte 6
1000 Bruxelles
Belgique
02 289 27 27
<http://www.mediateurfederal.be>

Pierre Charlot
Communication FR
0497 33 75 29
02 289 27 39
pierre.charlot@mediateurfederal.be

Herlinde Martens
Communication NL
+32 2 289 67 59
herlinde.martens@federaalombudsman.be